



Association Urgence Tibet Dijon

Maison Millière-10, rue de la Chouette-21000 Dijon
Tel 03 80 30 99 99 / fax 03 80 63 70 10
Email : urgencetibet@gmail.com - Site : urgencetibet.org



BULLETIN n° 30– Mars 2009

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

MJC DES BOURROCHES LE 20 FEVRIER

Salle comble à la MJC pour Losar !

Cette année encore, la MJC des Bourroches accueillait gracieusement notre association à l'occasion de **Losar**, le nouvel an tibétain. Nous en remercions sa directrice Melle Bret et l'ensemble du personnel, toujours aussi serviable !



cette institution pour Bruxelles, nous a ensuite parlé de ce village où il a longuement vécu avant de venir en France : **J-Village, à Dondhenling** dans l'état indien du Tarnataka. M. Phuntsok est né au pied du Mont Kailash au Tibet. Son grand père l'a emmené en exil alors qu'il avait 2 ans, pour qu'il puisse intégrer la culture tibétaine, ce qui n'est plus possible qu'hors du Tibet malheureusement ! Il n'a jamais revu sa famille, pas même sa mère dont il a appris le décès il y a 2 ans...Après avoir suivi une scolarité complète à Dharamsala, où réside le Dalai Lama depuis son exil, il a rejoint pour plusieurs années J- Village, le plus pauvre des 22 villages de ce camp de réfugiés du sud de l'Inde. La misère qu'il y a connue l'a incité à se battre pour améliorer les conditions de vie de ses 240 habitants. **Urgence Tibet** a entrepris de l'aider concrètement

Nous étions plus de 80 pour assister dans un premier temps au diaporama proposé par **Christophe Tattu**, qui nous raconté sa tentative de pénétrer clandestinement et à pied au Tibet l'été dernier sur les traces d'Heinrich Harrer, cet Allemand qui, fuyant la prison où les Anglais l'avaient enfermé en Inde au début du dernier conflit mondial, parvint au Tibet comme le raconte le film « 7 ans au Tibet ». Christophe n'y est pas parvenu, refoulé par l'armée indienne à proximité de la frontière tibétaine verrouillée depuis mars 2008. Mais il a d'autres projets, il est déjà reparti à ce jour pour une nouvelle tentative...

M. Rinchen Phuntsok, fonctionnaire au Bureau du Tibet à Paris jusqu'au récent déménagement de



L'an dernier, nous lui avons remis un chèque de 1500 euros, provenant des ventes d'artisanat tibétain que nous organisons à l'occasion de nos diverses manifestations. Cet argent a été utilisé en partie pour l'achèvement de la cuisine communale, abri communautaire qui sert de salle polyvalente et de salle d'école en même temps pour les petits, et en partie pour la construction du Temple du village.



Des photos étaient à disposition pour mesurer l'état des besoins et les résultats obtenus.

En ce 22 février, c'est un autre chèque de 1500 euros qu'Urgence Tibet a remis à M. Phuntsok, afin cette fois de réaliser au village un cabinet médical. Un médecin figure parmi les habitants, mais il n'avait aucun lieu pour exercer. Ce sera chose faite au

cours de l'année, et ce cabinet soignera les habitants du lieu, ceux des villages voisins, ainsi que les indiens demeurant à proximité. Furent remis également à M. Phuntsok un carton de pansements divers et des lunettes de vue récupérées auprès de nos adhérents, un bien précieux pour ces pauvres gens qui y chercheront parmi celles qui leur conviendront à peu près...

M. Phuntsok nous a ensuite parlé des difficultés rencontrées par les Tibétains au Tibet aujourd'hui, des craintes suscitées par l'approche du cinquantième de la révolte du 10 mars 1959 à Lhassa contre les occupants chinois, lesquels quadrillent le pays de troupes de plus en plus nombreuses imposant d'ores et déjà une loi martiale des plus rigoureuses, avec de nombreuses arrestations préventives... Une tante de M. Phuntsok a très récemment disparu, comme de nombreux autres Tibétains disparaissent chaque jour, sans que personne ne sache où l'armée chinoise les emmène et ce qu'ils deviennent !

Nous devons plus que jamais dénoncer l'oppression chinoise qui se renforce encore au Tibet !

Notre soirée s'est conclue en partageant le thé et ces beignets tibétains que sont les kyabsés, préparés par les bénévoles de l'association.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LE LA SOLIDARITE

Depuis plusieurs années, nous participons à cette journée organisée par le lycée Jean-Marc Boivin de Chevigny Saint Sauveur pour sensibiliser les élèves. Elle a eu lieu cette année le 20 février.

MANIFESTATION DU 14 MARS



Comme chaque année, notre association appelait à une marche silencieuse dans les rues de Dijon pour commémorer la révolte de Lhassa le 10 mars 1959, il y a donc 50 ans. Le peuple tibétain continue à souffrir et à subir la répression comme on l'a vu lors des événements tragiques de mars 2008.

Une soixantaine de personnes s'est rassemblée place François Rude et a participé à la marche au cours de laquelle nous avons distribué de nombreux tracts pour rappeler aux Dijonnais le problème du Tibet.

NOS ACTIONS EN PREPARATION

EXPOSITION MAIRIE DE TANAY

***Du 2 au 9 avril**, l'association installera une exposition à la mairie de ce village proche de Mirebeau sur Bèze exposant le drapeau tibétain.*

Animations, sur place.

***Jeudi 9 avril à 20h30**: projection-débat: « Tibet, histoire d'une tragédie ».*

***Lundi 6 avril à 20h30**: conférence-débat: »Tibet, une autre voie de développement «.*

***Jeudi 9 avril à 20h30**: projection-débat: « L'enfant volé, le 11° Panchen Lama »*

EXPOSITION A LA RESIDENCE MUTUALISTE « LES HORTENSIAS »

***Du 10 au 15 avril**, nous installerons cette exposition dans cette résidence rue Saint Vincent de Paul à Dijon, près du centre Divio, il y aura également la projection-débat autour du film « Tibet, histoire d'une tragédie » le mercredi 15 avril à 14h30, avec à l'issue une collation tibétaine (thé et kyabsés).*

MJC DES BOURROCHES

***Le vendredi 17 avril à 20h**, soirée consacrée à la médecine tibétaine avec Marie-France Garaude Pasty, de l'association Tsowa, écrivain, qui présentera une conférence avec diaporama, suivie d'un débat avec M.Giovanni Baronetto, ostéopathe traditionnel.*

VELARS

***Le dimanche 17 mai**,*

nous participerons à la journée « Villages aux couleurs du monde » avec exposition- vente.



SEMAINE TI BETAINE A DIJON

***La 1° semaine de juin**,*

nous installerons une exposition à l'Hôtel de Vogüé, en collaboration avec l'association TOIT du MONDE. Nous aurons également la réalisation d'un mandala. Tout le programme sera précisé ultérieurement.



*Prochaine réunion de travail de l'association mardi 31 mars à 19h
Maison Millière*



Aperçu sur la culture tibétaine



La famille tibétaine traditionnelle

La famille regroupe 3 générations sous un même toit, ainsi que des collatéraux chez les nomades. Elle s'insère dans une structure clanique, différente selon qu'il s'agit de nomades ou de sédentaires.

Plusieurs types d'union sont possibles : la plus répandue, la monogamie, côtoie encore la polygamie sororale, dans laquelle plusieurs sœurs ont le même mari, ou la polygamie fraternelle dans laquelle plusieurs frères ont la même épouse. Cette dernière assurait la sécurité matérielle de la mère et des enfants en cas de disparition du père. Aujourd'hui la polygamie tombe en désuétude. La société tibétaine connaît une réelle liberté sexuelle, les relations avant mariage y ont toujours été tolérées. L'adultère est toutefois fortement blâmé !

Le mariage et ses cérémonies sont régis par la coutume populaire et non par la religion. Un cérémonial complexe régite les liens entre les familles, selon des règles strictes : pas d'union entre membres d'un même clan, en raison de l'existence d'un ancêtre commun.

Souvent arrangés par les familles, les mariages se font généralement au sein d'une même classe sociale. L'astrologue y joue un rôle important : si le thème astral du futur couple révèle une incompatibilité, l'union n'aura pas lieu.

Quand les astres sont favorables, les cérémonies peuvent débuter : les frères du futur époux rendent visite aux parents de la jeune fille et offrent de la bière. Si les parents acceptent, sont alors discutées les modalités du mariage, variables selon les régions. La veille de la cérémonie, les parents du futur marié envoient des cadeaux à la famille de l'épousée.

La future mariée est ensuite menée à cheval jusqu'à la maison de ses beaux-parents, où elle est ac-

cueillie par sa belle-mère après que des rituels destinés à éloigner les démons aient été pratiqués. Les festivités peuvent alors commencer.

Chef de famille à part entière, la femme participe aux décisions et tient souvent les cordons de la bourse. Sa dot et ses bijoux lui appartiennent en propre, et elle les emporte avec elle en cas de divorce. Le remariage est toujours possible.

Les enfants participent très tôt aux tâches quotidiennes : les garçons gardent les troupeaux, les filles participent au tissage et au filage, à l'élaboration et à la vente des produits laitiers.



Quelques jours après la naissance, l'astrologue dresse le thème natal de l'enfant et fixe les dates de bon augure pour sa première sortie et pour le don de son nom.

Un nom provisoire peut être attribué en attendant qu'un lama ou un proche particulièrement respectable attribue à l'enfant son nom définitif.

Les noms : Les tibétains en ont deux, mais aucun n'est de « famille » ; la syllabe terminale du second dépend du sexe : « *mo* » ou « *ma* » pour une fille, « *po* » pour un garçon. Les prénoms féminins reflètent généralement la grâce ou la beauté, les prénoms masculins la virilité ou l'idée de propagation et de défense de la religion : Sangmo (douceur), Sangpo (sincère). Certains noms sont des mots usuels simples : Namkha (ciel), Mentok (fleur), ou composés : WangChuk (riche en pouvoirs). Ils peuvent également évoquer la religion : Tenzin (détient la doctrine de la religion), prénom de l'actuel Dalaï Lama, est largement attribué, aux filles comme aux garçons.